avec un cardinal assistant au trône) célébrée par le T. R. P. Raymond Louis, provincial de France, et tout s'est terminé

par la bénédiction solennelle du cardinal.

—Le noviciat simple des provinces d'Italie, jusqu'ici au Collège Angélique, vient d'être transféré au couvent de la Quercia, près de Viterbe, qui a été érigé canoniquement en couvent d'observance. Le Rme P. Lehu, vicaire général, a procédé à cette érection canonique le 27 mai.

—Le R. P. Malvy, S. J., a écrit dans la Revue d'Ascétique et de Mystique, numéro de janvier, ce paragraphe

élogieux à la mémoire du P. Cormier:

"Pie X l'appelait un "saint", et pareil éloge dans une telle bouche n'avait rien de banal. Ceux-là même qui n'ont pas eu l'honneur de l'approcher ont pu recueillir une impression semblable de témoins dignes de foi. Il ne nous appartient pas de dire ce qu'il fut dans le gouvernement de son Ordre, où son souvenir se perpétue par deux grands foyers de lumière: le Collège Angélique, institué par lui, et l'Ecole biblique de Jérusalem, qu'il défendit avec un rare courage dans des jours difficiles. Mais nous savons, et il nous est doux de redire, quel honneur rejaillissait sur l'Eglisse de France d'être représentée à Rome par un homme d'un tel mérite. Quant à son influence proprement spirituelle, nous savons qu'elle s'est étendue bien au delà de son Ordre aux âmes les plus diverses et qu'elle était loin de se mesurer aux proportions de son oeuvre écrite."

—Le T. R. P. Louis Nolan, B. A., Lecteur et Syndic au Collège Angélique, a été nommé Consulteur de la S. Con-

grégation des Religieux.

—A l'occasion du VIe centenaire de Dante, Son Eminence le cardinal Mercier a prononcé à Malines, le 25 janvier, un discours dont nous retrouvons le texte dans le premier numéro de la Revue universelle.

—Mgr Dubois de la Villerabel, vicaire général d'Amiens, tertiaire de S. Dominique, a été préconisé évê-

que auxiliaire de Tours.

—Voici l'énumération complète des missions actuellement confiées à l'Ordre de Saint-Dominique: 10 8 vicariats apostoliques, dont 5 à la province des Philippines, 1 à la province de Hollande et 2 dans l'Amérique du Sud; 20 une prélature nullius au Brésil (mission des PP. de Toulouse)